

## Réunion plénière du 30 mars 2016

### Relevé de décisions

Version	Date	Modifications apportées	Diffusion
Version 1	07/04/2016	Première rédaction par FT RM CR	Présidents et membres du secrétariat
Version 2	11/04/2016	Après relecture par les présidents et les membres du secrétariat	Participants à la réunion
Version 3	25/04/2016	Après relecture par es participants à la réunion	Pré-publication (portail GéOInformations)
Version 4	17/06/2016	Après approbation lors de la réunion plénière suivante	Publication (portail GéOInformations)

### **Présents**

#### Présidence

Pascal DOUARD – MEEM (CGEDD) Laurent PAVARD – MAAF (SG)

### Invités

Stéphane RICHARD – MEEM/DGPR (SRT/SDRA/BSERR)

#### Comité

Michel FAURE – DREAL PACA – Pôle GS Muriel MALLERET – DRAAF Aquitaine (SRISE) Marc LÉOBET – MEEM (CGDD/DRI/MIG) Marie-Odile SIMONOT – DRAAF Bourgogne (SRISE) Nathalie LETESSIER – AITF (Créteil & CA Plaine Centrale)

#### Secrétariat

Fabrice THIÉBAUX – Cerema (DTecTV/GNSI) Richard MITANCHEY – Cerema (DTecTV/GNSI) Hervé MORANDI – MAAF (Secrétariat du CSI) Christian ROLLET – Cerema (DTecTV/GNSI

### **Excusés**

Serge DOBA – MEEM/SG/SPSSI (PSI1)

Gabrielle FOURNIER – DDT Alpes-de-Haute-Provence

Nicolas MARCHAND - MEEM/DGALN (SAGP/SDP/BCSI)

Christophe ROUSSON – MAAF/SG/SM/SDSI (BMSQ/ADMIN)

Gilles GUILLOUET - MEEM SG/SPSSI/CPII/DOSO/CA

Pascal LORY - CNIG (IGN Mission CNIG & INSPIRE)

Yves BONIN - Cerema (DTerMed/DCEDI/AGIL)

Pierre CHASTANET – Ministère de l'Intérieur (DGSCGC/GOGIC)

Jean-Luc BISCOP – Ministère de la Culture (DSIC)

Sylvain GRELLET - BRGM

Laurent BRETON - ONEMA (DCIE)

Dimitri MEUNIER - OIEau (SANDRE)

## Ordre du jour

- 1. Approbation du relevé de décisions du 27 janvier 2016
- 2. GéoStandard Bruit dans l'environnement 2 Données d'entrée : lancement d'appel à commentaires
- 3.GéoStandard Canalisations de transport de matières dangereuses : résultats de l'appel à commentaires
- 4. GéoStandard Réseaux d'adduction d'eau et d'assainissement : arbitrage et suites à donner
- 5. Validation des éléments de méthode pour l'urbanisation des GéoStandards
- 6.Plan d'action 2016 : choix des nouvelles actions à engager
- 7. Avancement de la convention CNIG-COVADIS
- 8. Observatoire de l'usage des GéoStandards et des standards CNV : premiers résultats et réflexions sur la qualité des données d'entrée

#### Documents associés

Les diaporamas et documents de travail présentés en réunion sont consultables en ligne à la rubrique COVADIS du portail GéOInformations (intranet ou internet).

### Relevé de décisions

### 1. Approbation du relevé de décisions du 27 janvier 2016

Le relevé de décisions de la précédente session plénière de la COVADIS est approuvé.

# 2.GéoStandard *Bruit dans l'environnement – Données d'entrée* : lancement d'appel à commentaires

Richard MITANCHEY, après avoir rappelé le contexte de l'élaboration de ce GéoStandard, présente les principales caractéristiques du modèle de données :

- un périmètre limité aux impacts acoustiques des infrastructures de transport terrestre (routes et voies ferrées) et des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE);
- la nécessité, s'agissant des infrastructures de transport terrestre, d'un redécoupage des tronçons routiers ou ferroviaires qui les composent en tronçons homogènes sur toute leur longueur quant à leur impact acoustique sur l'environnement ;
- l'accrochage de l'*EnjeuBruitIndustriel* sur le schéma d'application INSPIRE *Lieux de production et sites industriel* aux ICPE.

À l'évocation de l'identifiant unique des tronçons Marc LÉOBET indique que les identifiants significatifs présentent le défaut d'une durée de vie relativement courte. Cette partie du GéoStandard devra être revue avant sa validation en se référant au guide CNIG¹ relatif aux identifiants uniques.

Il conviendra également de revoir la dénomination des tronçons pour les désigner en tant que « tronçons acoustiquement homogènes » et non en tant que simples tronçons de réseau.

Richard MITANCHEY précise que la Direction générale de la prévention des risques (DGPR, cocommanditaire du GéoStandard) a donné son accord pour le lancement de l'appel à commentaires avant la fin de l'expérimentation du GéoStandard actuellement menée en Île-de-France. La direction générale des infrastructures, des transports et de la mer ne s'est quant à elle pas prononcée.

### Décision n° COVADIS\_201603\_01

La COVADIS décide de lancer l'appel à commentaires public sur le standard *Bruit dans l'environnement – Données d'entrée* et mandate son secrétariat pour que les partenaires des expérimentations en cours **soient expressément sollicités** dans ce cadre.

# 3.GéoStandard *Canalisations de transport de matières dangereuses* : résultats de l'appel à commentaires

En présence de Stéphane RICHARD (pour la DGPR, commanditaire du GéoStandard) Christian ROLLET présente les résultats de l'appel à commentaires sur ce GéoStandard incluant les réponses apportées par le rapporteur (Yves BONIN, excusé). À savoir, dix commentaires reçus, de trois commentateurs (deux transporteurs de gaz naturel et une DREAL) entre le 3 décembre 2015 et le 15 février 2016 dont :

- cinq ont été pris en compte dans la rédaction de la version finale du GéoStandard ;
- cinq n'ont pas été pris en compte dans la version finale, mais ont donné lieu à réponse explicative de la part du rapporteur, réponses qui seront publiées en même temps que ladite version finale.

Hervé MORANDI déplore que, selon lui, « le GéoStandard présenté constitue en fait, comme souvent, le MCD d'une application métier et non un GéoStandard urbanisé ».

Stéphane RICHARD confirme que, suite à la demande du secrétariat, l'ensemble des transporteurs intéressés ont été expressément sollicités pour l'expression de leurs commentaires.

<sup>1</sup> Conseil national de l'information géographique

### Décision n° COVADIS 201603 02

La COVADIS valide le standard *Canalisations de transport de matières dangereuses* dans sa version 1.0. et mandate son secrétariat pour en assurer la publication.

## 4.GéoStandard Réseaux d'adduction d'eau et d'assainissement : arbitrage et suites à donner

Conformément à l'annonce faite lors de la dernière réunion plénière, le secrétariat a organisé, le 16 mars « dans les locaux lyonnais du CEREMA une réunion accessible en visioconférence, conforme quant à ses composition et objectif aux dernières recommandations formulées par la COVADIS »², à savoir celle « d'un groupe national (incluant bien entendu PIGMA) à même de décider de la suite à donner aux nombreux commentaires recueillis cet été. »³. Christian ROLLET présente à l'assemblée les conclusions de cette réunion, qui a statué sur les seconds commentaires émis (entre le 19 février et le 10 mars dernier) sur les réponses apportées par PIGMA aux commentaires de l'été 2015.

Nathalie LETESSIER (pour l'AITF<sup>4</sup>), tout en soulignant que les commentateurs n'ont pas été expressément et personnellement conviés à participer à la réunion du 16 mars, indique que le GéoStandard en l'état lui semble trop riche et détaillé pour pouvoir constituer un véritable standard d'échange entre collectivités concernées (communes et établissements publics intercommunaux) et assurer l'acceptabilité par ces dernières. Celles-ci disposent en effet déjà, pour la plupart, d'applications géomatiques de gestion patrimoniale de leurs réseaux utilisant des listes d'attributs trop diverses pour que le GéoStandard tel que proposé ne les contraigne pas, pour la plupart des échanges, à de coûteuses conversions. Un GéoStandard permettant les échanges serait en revanche très utile, son absence se fait sentir dans les travaux actuels liés aux regroupements des structures de gestion de l'eau et de l'assainissement.

La validation du projet de GéoStandard tel quel ne garantirait donc nullement son adoption par l'ensemble des collectivités. C'est pourquoi il est demandé au secrétariat de le retravailler pour :

- d'une part, le limiter au seul noyau d'attributs aisément échangeables entre collectivités, constitué *a priori* des seuls attributs obligatoires du modèle actuel. Cette modification impactera les parties B et C du document. L'objectif de standard d'échange conféré à ce GéoStandard sera clairement explicité en partie A;
- d'autre part, y mettre en évidence le lien avec le *Plan du corps de rue simplifié*, standard du CNIG concernant lui aussi au premier chef les collectivités.

Une dernière consultation, personnelle, par voie de courriel et limitée à deux semaines (dix jours ouvrables et hors "pont"), des commentateurs de l'été 2015 sera effectuée par le secrétariat dans le courant du mois de mai afin que le GéoStandard RAEPA ainsi reconfiguré et ajusté puisse être proposé à la validation de la COVADIS lors de sa prochaine séance plénière.

### 5. Validation des éléments de méthode pour l'urbanisation des GéoStandards

Hervé MORANDI présente, en commentant quelques uns des schémas illustratifs du document intitulé *L'urbanisation des données appliquées aux GéosStandards* • *Éléments de méthode illustrés* les grandes lignes de la méthode qu'il préconise, à l'issue d'une année de réflexions et d'expérimentation<sup>5</sup> en groupes de travail, pour la production de futurs GéoStandards urbanisés et l'urbanisation des GéoStandards déjà existants. Ces préconisations incluent notamment :

• l'adoption d'un modèle de données générique hiérarchique dit *Modèle Entité-Objet-Métier* assurant une régularité dans la modélisation (ou l'urbanisation des modèles existants) des données standardisées ;

<sup>2</sup> Voir relevé de décisions du 27 janvier 2015 (p. 2)

<sup>3</sup> Voir le relevé de décisions du 18 novembre 2015 (p.4)

<sup>4</sup> Association des ingénieurs territoriaux de France

<sup>5</sup> pour l'élaboration d'un GéoStandard Établissements recevant du public (ERP), expérimentation retardée pour cause de « téléscopage » avec le projet BD ERP, mené par l'Institut national de l'information géographique et forestière dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir.

- la mise au point (ou la recherche parmi l'existant) d'un GéoStandard d'entité dans les premières étapes de l'instruction de tout GéoStandard métier;
- une forme, une composition et un processus d'élaboration des GéoStandards inchangés par rapport à ceux pratiqués jusqu'alors.

Il souligne cependant que cet effort d'urbanisation des données par leur modèle conceptuel ne portera vraiment ses fruits que lorsque les données concernées seront stockées dans une base de donnée relationnelle et spatiale telle que projetée par *Géo-IDE Palier 3*, et que la partie C des GéoStandards existant devra alors évoluer.

En réaction à cet exposé Marc LÉOBET :

- précise que, même s'il en va autrement pour le ministère de l'agriculture, le *bâtiment* demeure, pour le Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer (MEEM) l'entité à positionner au sommet du modèle générique hiérarchique présenté;
- propose de reporter la validation du document présenté et des préconisations qu'il contient à la conclusion de l'expérimentation en cours via la production concrète et complète d'un GéoStandard urbanisé, tel que prévu dès le début de ces travaux en 2015.

Hervé MORANDI souligne que la première de ces réactions n'est pas en phase avec la problématique exposée et s'inquiète de la mauvaise compréhension de son propos. Par exemple, le *bâtiment*, tel qu'il est mentionné, ne répond ni à la définition, ni au caractère structurant et transversal de l'Entité géographique proposée dans le modèle urbanisé.

Fabrice THIÉBAUX, soutenant la proposition formulée par la seconde de ces réactions, rappelle que le secrétariat dans sa composante MEEM demeure disposé à apporter son aide pour l'expérimentation et la production du GéoStandard, tout particulièrement pour ce qui concerne la modélisation UML en partie B et son implémentation en partie C.

Enfin, Marc LEOBET estime qu'une majeure partie du travail d'urbanisation a déjà été réalisée avec les spécifications réglementaires d'INSPIRE. C'est particulièrement frappant dans le cas des établissements, pour lesquels il suffirait de les appliquer pour atteindre un standard générique. Outre l'avantage d'économiser les ressources du secrétariat de la COVADIS, l'aspect réglementaire faciliterait son appropriation par les parties-prenantes, comme on l'a vu avec les standards du CNIG.

Il est confirmé, pour conclure, de reporter l'adoption des principes d'urbanisation présentés après la production d'un GéoStandard *Épidémiologie animale et végétale* qu'Hervé MORANDI juge désormais plus proche d'aboutir (objectif fin 2016) que le GéoStandard ERP initialement choisi pour l'expérimentation. Il est également décidé qu'Hervé MORANDI, en collaboration avec Richard MITANCHEY, travaillera à la définition et à la modélisation d'une entité de référence à fort potentiel de réutilisation : l'entité *Établissement à caractère public, industriel ou commercial*.

La méthode d'urbanisation des GéoStandards telle que mentionnée dans le document présenté pourra alors également être validée par la COVADIS.

### 6.Plan d'action 2016 : choix des nouvelles actions à engager

De façon à définir les nouvelles actions à engager en 2016 sur la base des besoins exprimés, Fabrice THIÉBAUX propose en premier lieu quatre critères ordonnés de priorisation. Ces critères privilégient les demandes relatives à des données produites par les services du MEEM ou du MAAF et présentant une importante valeur d'usage conformément aux textes fondateurs de la COVADIS. La propension du travail de standardisation à favoriser la démarche d'urbanisation des GéoStandards est également définie comme un critère de choix important. Chacune de ces demandes est ensuite présentée de façon détaillée par service demandeur, et accompagnée d'une proposition de priorisation dans le plan d'action 2016 (voir présentation sur GéoInformations).

Les échanges portent notamment sur :

• le travail possible sur les ICPE (en pré-instruction depuis 2015), déjà numérisées par les DREAL, et pouvant s'inscrire dans un Géostandard d'entité (voir démarche d'urbanisation) tout en s'appuyant sur le modèle INSPIRE. Les échanges à ce propos réaffirment la nécessité de rester cohérent avec notre façon de travailler, en informant au préalable la direction

- générale concernée (DGPR) et en lui montrant l'intérêt de s'appuyer sur une modélisation déjà effectuée au niveau européen (INSPIRE).
- La standardisation du domaine de la forêt est reconnue comme un vrai sujet de standardisation, en particulier sur la filière bois, tout en nécessitant une clarification quant à la place de l'information géographique dans le *Projet F* et aux ressources à dégager au sein du MAAF sur cette question. Pour cette raison le travail de standardisation ne pourra être initié en 2016.

### Décision n° COVADIS 201603 03

La COVADIS valide les choix exposés par Fabrice THIÉBAUX incluant les nouvelles actions à engager en 2016.

### 7. Avancement de la convention CNIG-COVADIS

Un projet de convention CNIG-COVADIS (voir <u>GéoInformations</u>) rédigé en commun par la MIG<sup>6</sup> et le secrétariat de la COVADIS, et ayant déjà fait l'objet d'échanges entre présidents de la COVADIS et du CNIG est présenté, tout en évoquant en parallèle les conclusions du projet de rapprochement CNIG/AFIGÉO<sup>7</sup> commandé par l'IGN<sup>8</sup> et évoquant largement la COVADIS.

À cette occasion, Marc LEOBET rappelle que la MIG considère la COVADIS comme en réalité non concernée par l'étude de l'IGN.

Si l'objectif de formaliser les relations entre CNIG et COVADIS est partagé, le format même de convention et la qualité des signataires fait débat. Le CNIG étant placé auprès du MEEM et les moyens de la COVADIS étant majoritairement financés par le MEEM via la MIG, il apparaît que cette convention est avant tout propre à l'organisation interne du MEEM. Aussi les co-présidents de la COVADIS ne s'estiment ils pas compétents pour signer cette convention.

Approuvant l'intérêt de formaliser les relations entre le CNIG et la COVADIS, cette dernière propose à la MIG que la convention, telle que présentée, soit signée par le *Superviseur des données* du MEEM (en lieu et place des co-présidents de la COVADIS) et par le président du CNIG.

*Ex-post* : la convention sera signée pour le MEEM par Benoît DAVID, par délégation de la ministre.

# 8. Observatoire de l'usage des GéoStandards et des standards CNV : premiers résultats et réflexions sur la qualité des données d'entrée

Le sujet, non abordé ce jour, est reporté à une prochaine plénière de la COVADIS.

La prochaine réunion plénière de la COVADIS se tiendra :

le jeudi 16 juin 2016 de 10h00 à 13h00 au ministère de l'agriculture de l'agroalimentaire et de la forêt 78 Rue de Varenne, Paris - Salle Sycomore

<sup>6</sup> Mission de l'information géographique, au sein du MEEM

<sup>7</sup> Association française pour l'information géographique

<sup>8</sup> Institut national de l'information géographique et forestière